



LETTRE D'INFORMATION (JUILLET 2019)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 Vendredi 8 mars (18h30) NESLES-LA-VALLÉE (foyer rural)

Chaleureusement accueilli, en l'absence du maire Philippe GUÉROULT, par les conseillers municipaux Corinne BERGERON et Christophe BUATOIS deuxième adjoint, l'AG s'est tenue au foyer rural dans la salle fonctionnelle et très confortable, amicalement aménagée avec l'aide de Jean LEPARC. La sono était mise à notre disposition par la commune de Vallangoujard.

65 personnes, dont 54 adhérents à jour de leur cotisation, assistaient à la réunion. De nombreuses personnalités étaient présentes: le Sénateur Alain RICHARD de Saint-Ouen l'Aumône, Claude CHEVALLIER, président du Syndicat du Sausseron, Joëlle LAUFENBURGER, présidente de "La mémoire du temps passé", François MARCHON, ancien président des Amis du Vexin, Jean-Pierre BEQUET, président de l'association "Patrimoine, Culture et Tourisme en Vexin", Xavier BOGGIO, créateur des "Ateliers Boggio" et créateur de la "Maison des illustres" à Auvers, Claude LEGOUT, Vice-président de la Société historique, Christiane GAUDINOT, Secrétaire de la Société historique et son mari Bernard, "archiviste" du Sausseron, François MARICOURT, Correspondant 95 de Sauvegarde de l'Art Français, Marion WALTER, maire de Livilliers et son adjoint Franck MORIN, Jean DESCHAMPS. Guillaume VANTHUYNES, Président de la SICAE et son directeur Pierre PERROT, retenus par des obligations professionnelles impératives, nous avaient fait part de leur regret de ne pouvoir être des nôtres.

Le quorum - quart+1 des 288 adhérents à jour de leur cotisation - étant largement dépassé avec 54 adhérents présents et 82 pouvoirs validés (total validé 136), l'assemblée a pu se tenir en toute légalité. Le rapport moral 2018 du président Daniel AMIOT et le rapport financier présenté par la trésorière Nicole GUÉDRA, sont approuvés à l'unanimité.

19h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MODIFICATION DES STATUTS

Suite au changement de dénomination de l'association, en 2017, *Sauvegarde Vexin Sausseron (SVS)*, le Conseil d'administration a été amené à introduire quelques modifications mineures dans la rédaction des statuts d'origine. **Ces nouvelles formulations ont été approuvées à l'unanimité** des adhérents présents et par les 42 retours de pouvoirs spéciaux, **soit 96 oui.**

MODIFICATION "COTISATION JUMELÉE SVS/AVF"

L'association des *Amis du Vexin français*, souhaite depuis longtemps augmenter le montant de ses cotisations. Le Conseil d'administration de la SVS, unanime pour ne pas modifier le tarif des adhésions SVS, est d'accord avec les AVF pour une augmentation de la cotisation jumelée, dont l'harmonisation entre les deux associations est indispensable au bon fonctionnement du jumelage.

Le nouveau tarif de la cotisation jumelée proposé à la décision des adhérents:

individuel : 54€, couple : 58€, collectivités/associations : 65€

est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et par les 42 retours de pouvoirs spéciaux, soit 96 oui.

20h : PROJECTION DU FILM "ÉMILE HENRIOT QUI ES-TU?"

Cet audio-visuel, conçu et réalisé par notre ami, Francis PERÉ, ancien vice-président de la SVS qui en a assuré l'édition en 2002, est né, à l'occasion du 20ème anniversaire du Cercle philatélique neslois, sur l'initiative de son président Alain ISRAEL. Le film, très apprécié des participants à l'AG, illustre une exposition nesloise d'avril 1993: "*Émile HENRIOT de l'Académie Française 1889-1961*". Une grande partie du public a découvert cet écrivain, avec l'envie de le lire, ce qu'il pourra faire aisément en empruntant ses œuvres à la bibliothèque....." Émile Henriot" de Nesles.

Le traditionnel buffet a prolongé très amicalement la soirée.



SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON



XXXVI ème "RENCONTRE DU SAUSSERON"

Samedi 24 novembre 2018 de 9h30 à 17h - VALLANGOUJARD (Mairie - Salle Jean Dreville)

9H30 - CONFERENCE ET DISCUSSION AVEC GUILLAUME PITRON, auteur du livre: LA FACE SOMBRE DES ENERGIES RENOUVELABLES : METAUX ET TERRES RARES "LA GUERRE DES METAUX RARES. LA FACE CACHEE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET NUMERIQUE"

Devant un public d'une centaine de personnes dont le président Marc GIROUD, le sénateur Alain RICHARD, la directrice du PNR Agnès LANTHIER et ses chargés de mission, les maires Philippe GUÉROULT (Nesles), Christian DUMET (Labeville), le directeur de la SICAE Pierre PERROT, Xavier BOGGIO, créateur des "Ateliers Boggio" d'Auvers, **Guillaume PITRON, dont l'ouvrage vient d'obtenir le Prix du livre économique 2108**, a fait une remarquable conférence, illustrée d'un diaporama très didactique, sur la face sombre et cachée des énergies renouvelables en particulier sur la transition énergétique et numérique. Après une enquête de terrain de six ans dans une douzaine de pays dont la Chine, il a mis en lumière un angle mort de la lutte contre le réchauffement climatique : la manière dont sont produites les "greentech" dont dépendent les énergies renouvelables et dont nous sommes de plus en plus friands, est très peu respectueuse de l'écosystème. Le développement des éoliennes, panneaux solaires, véhicules électriques, ordinateurs, tablettes, smartphones .etc, fabriqués à partir d'une trentaine de métaux rares (graphite, cobalt, indium, prométhium, tungstène, terres rares...) nécessite une extraction et un raffinage dévastateurs pour l'environnement. Quand on étudie scientifiquement, sans a priori idéologique, les besoins d'énergie et de matières fossiles indispensables à leur fabrication, leur fonctionnement, leur maintenance, elles sont, en amont comme en aval, génératrices de sérieux rejets de CO2, de mise à mal des patrimoines (sites et paysages) et peu aptes à couvrir une consommation électrique qui ne fera qu'augmenter. **La seule industrialisation d'une voiture électrique consomme trois à quatre fois plus d'énergie que celle d'un véhicule conventionnel!**

L'impressionnante expansion des besoins mondiaux en terres et métaux rares a des impacts environnementaux qui pourraient être plus importants que ceux de l'extraction pétrolière.

Trente livres de G.Pitron, confiés à Françoise Germain par la librairie des 3 Fontaines ont été vendus.

13H - DÉJEUNER ORGANISÉ DANS L'ÉCOLE DE VALLANGOUJARD.

14H30 - FLORE ET FAUNE DU VEXIN par Nicolas GALAND, Chargé de mission faune/flore au PNR.

Dix ans après la présentation du même sujet, faite à notre colloque 2008, ce remarquable exposé, richement illustré, permettait une approche actualisée de l'évolution de la biodiversité, pas trop inquiétante pour le Vexin. On regrettera le départ du PNR de Nicolas, pour des projets personnels environnementaux. Sa compétence et sa disponibilité nous ont beaucoup apporté.

MENACES SUR LES SITES CLASSÉS

Un projet de décret de l'ex ministre "François de Rugy", portant *déconcentration de la délivrance des autorisations de travaux en site classé visant à annuler les moyens de protection des sites classés* et donc des paysages, en déléguant aux préfets des pouvoirs discrétionnaires est en attente de signature.

En même temps qu'Emmanuel Macron annonce des mesures en faveur de la biodiversité, son gouvernement prépare un décret qui pourrait laisser libre cours aux appétits des bétonneurs dans les sites les plus préservés de France.

Ces « sites classés » qui couvrent environ 2 % du territoire national, sont l'objet depuis plus de 100 ans, d'une politique simple : les préserver au maximum de toute dégradation. Une politique précieuse, quand on sait qu'en France l'équivalent de **la surface d'un département disparaît tous les 7 à 10 ans sous les bulldozers et le béton**. L'exemple du projet "Europacity" énergivore et bétonneur du triangle de Gonesse



SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON



est à ce titre exemplaire. La mauvaise nouvelle est que la cour administrative d'appel (CAA) de Versailles vient d'annuler le 11 juillet 2019 la décision du tribunal administratif de Cergy-Pontoise qui avait annulé l'arrêté du 21 septembre 2016 du préfet du Val-d'Oise approuvant la ZAC du Triangle de Gonesse.

Cette protection de préservation des sites classés en fait des conservatoires de biodiversité et des refuges pour les espèces menacées et les travaux conséquents sur ces sites, agrandissement d'un bâtiment, une construction, un défrichage ou un déboisement, doivent recevoir une autorisation ministérielle.

Changement fondamental, ce décret prévoit que les autorisations de travaux concernant les sites classés seront désormais délivrées à un niveau bien plus local, par les préfets de département, modification qui ouvre la porte à une multitude de pressions de proximité.

L'association des inspecteurs des sites "AIS" a publié à ce propos une motion consultable ainsi que le projet de décret sur <https://www.sppef.fr/2019/05/15/reforme-des-autorisations-en-site-classe>.

"Nous, Association des inspecteurs des sites, sommes convaincus que le décret déconcentrant toutes les autorisations de travaux en site classé, s'il était validé, conduirait à une dégradation indéniable de la qualité des projets, porterait inéluctablement atteinte à l'intégrité des sites classés, et à court terme à la dégradation, voire la disparition de leur caractère exceptionnel. Ce nivellement par le bas de paysages emblématiques remettra en cause l'avenir de notre cadre de vie et paradoxalement l'avenir d'un tourisme de qualité accessible à tous. Nous sommes en revanche favorables à un ajustement des règles de droit, en déconcentrant une partie des autorisations pour lesquelles la plus-value de l'instruction nationale n'est pas démontrée (aménagement forestiers, modifications de permis, extensions modérées...)"

Aux dernières nouvelles, il n'est pas exclu que ce projet, à la suite des nombreuses et fortes oppositions rencontrées, en particulier associatives, puisse être tempéré par quelques modifications. Rien n'est acquis.

Demeurons vigilants

LES EOLIENNES AUX PORTES DU VEXIN FRANCAIS

En mars 2016, le conseil municipal d'Eragny sur Epte donnait un avis favorable à la société Eole-Res pour développer un parc éolien " les Chesnots" sur sa commune, sans même prévenir les communes limitrophes pourtant en covisibilité.

Plus de 25 communes et 3 communautés de communes découvrant en 2017 ce projet de 6 éoliennes de 180 mètres s'y opposent, tout comme le président de la région Hauts-de-France, deux sénateurs et la députée de l'Oise ainsi que 4000 pétitionnaires! Le projet se poursuit inéluctablement.

Dans la *Lettre d'information SVS 2017*¹ nous alertions sur les hypocrites amendements Brotte qui supprimaient, d'un trait de plume, d'excellentes mesures prévues par la loi POPE (2005), en supprimant les zones de développement de l'éolien (ZDE), définies par 3 critères: gisement éolien, raccord facile au réseau électrique et intégration paysagère. En contrepartie les éoliennes implantées bénéficiaient du tarif bonifié de vente de l'électricité à EDF.

C'est encore à Monsieur BROTTTE, nommé 2 mois après sa démission programmée de l'Assemblée nationale, à la direction de RTE, filiale qui gère le réseau de transport d'électricité d'EDF, que l'on doit le droit d'installer raccords et transformateurs dans " les espaces naturels remarquables" du littoral. L'implantation d'éoliennes sur le littoral n'est pourtant pas impérative pour trois raisons²: l'électricité française est décarbonée à 90%, l'électricité éolienne ne peut être stockée, le gestionnaire du réseau électrique n'accepte qu'une part limitée d'électricité d'origine intermittente.

Par ailleurs tout est fait pour affaiblir le poids des interventions d'associations: François de Rugy, ex-ministre d'Etat, avait décidé par décret de supprimer les enquêtes publiques permettant aux citoyens opposés à juste titre à certains projets éoliens de s'exprimer librement face au commissaire-enquêteur remplacé par une consultation internet, manifestement pas à la portée de toute la population!

¹ Lettre d'information SVS 2017 p.7

² Guillaume Sainteny "Le climat qui cache la forêt" éditeur: Rue de l'échiquier 2015.



SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON



Les projets "off shore", caractérisés par leur gigantisme, s'emballent. En baie de Saint-Brieuc, le projet industriel d'Iberdrola-Ailes Marines (une centrale électrique de 62 éoliennes 8 MW), malgré, semble-t-il, de multiples irrégularités administratives, tente de s'implanter dans un site à fort enjeu environnemental au détriment de la pêche artisanale côtière qui est, avec le tourisme, le moteur du développement économique de la région.

Il ne faut plus avaliser des conclusions écrites d'avance après de fallacieuses concertations mais suspendre temporairement les grands projets d'implantation "off shore" tant que ne sont pas clairement établis: - l'exacte empreinte écologique de l'éolien - son incidence sur l'effet de serre - son rapport "coût réel/ efficacité énergétique". Un exemple: l'isolation thermique du bâti est bien supérieure aux énergies renouvelables pour réduire les émissions de CO2 et diminuer la consommation d'énergies fossiles.

Le PNR du Vexin n'est pas à l'abri de l'implantation d'éoliennes.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT FIACRE DE LIVILLIERS L'ÉGLISE RETROUVE SON CLOCHER..... TOMBÉ DU CIEL!

De nombreux villageois sont venus assister le mardi 25 juin au matin à l'impressionnant spectacle offert par les ouvriers mardi matin. Au moyen d'une grue, les quatorze tonnes du clocher déposé à terre en novembre 2018 pour y être rénové, ont été soulevées par la gigantesque grue. Le clocher a retrouvé sa place, coiffant à nouveau l'église Saint-Fiacre pour dominer la plaine agricole.

Frappée d'un arrêté de péril en 2011 et fermée depuis, l'église Saint Fiacre de Livilliers, menacée d'effondrement, a fait l'objet d'une campagne exemplaire de restauration. Après une étude diagnostique architecturale puis la définition d'un programme de restauration des structures en pierre, des charpentes et des couvertures, menées par Claire Guiorgadzé, architecte du patrimoine et ...la recherche du financement (plus de 1M€ TTC: subventions de l'Etat, de la Région et du Département, sans oublier l'enveloppe parlementaire (avant disparition), les dons par le biais de la Fondation du Patrimoine (souscription toujours ouverte !!) etla Commune, les travaux ont pu débiter. La pause du clocher dont la charpente maintenant restaurée conclue une première étape qui a sauvé le monument.

Un reportage imagé sera consacré aux restaurations dans le prochain bulletin.

PROJET DE TERMINAL T4 DE ROISSY

A l'occasion de son Assemblée générale, tenue le vendredi 15 mars 2019 à Génicourt Mr Buteux, président de la DIRAP, a présenté le projet de terminal T4 de Roissy, suite à la concertation lancée par ADP sur 480 communes concernées par cette extension.

L'objectif de ce projet est de répondre à l'augmentation du trafic mondial de 100% d'ici 2030 (126 millions de passagers à Roissy en 2037, soit + 80% par rapport à 2017).

ADP met également en avant le HUB que représente Roissy et les ressources plus importantes engrangées dans les commerces et services proposés en aérogare. Ce projet impliquerait une augmentation de 38% des survols sur notre territoire qui passeraient de 450 à 650 vols par jour. Le président expose les nuisances probables impactant notre territoire: bruit, pollution, gaz à effet de serre, difficultés d'accessibilité pour les employés, encombrements routiers.

La DIRAP propose pour préserver la santé et le bien être des populations impactés de

-limiter les mouvements à 500 000 par an (soit le niveau actuel)

-interdire les avions bruyants

-réduire les créneaux de nuit entre 22h et 6h

-mettre en place des descentes douces sans palier.

-appliquer les taxes sur le kérosène

L'enquête publique aura lieu au 2^{ème} trimestre 2020.



SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON



PROJET DE MODIFICATION DE LA LIMITE ENVIRONNEMENTALE DE 17 TONNES DE L'AERODROME DE CORMEILLES EN VEXIN.

ADP souhaiterait augmenter l'aviation d'affaire et de ce fait modifierait la limitation de la masse des appareils admissibles sur l'aérodrome de 17 tonnes actuellement à 35 tonnes.

Les riverains expriment leur inquiétude et veulent

- que les nuisances n'augmentent pas (voire soient réduites)
- connaître le niveau de bruit actuel global afin de permettre une comparaison future
- interdire l'activité d'affaire de nuit
- connaître les dispositions prises pour éviter la pollution

RAPPORT MORAL ACTIVITES 2018

1 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018, Vendredi 2 mars 2018 à 18h30 HEROUVILLE-EN-VEXIN

2 -XXXVI ème "RENCONTRE DU SAUSSERON" Samedi 24 novembre 2018 de 9h30 à 17h - VALLANGOUJARD (Mairie - Salle Jean Dreville)

3 - REALISATION ET DIFFUSION DU BULLETIN SVS N° 35 (96 pages, quadrichromie, tirage 500)

4 - PUBLICATION DE LA LETTRE D'INFORMATION (JUN)

5 - VIE CULTURELLE

- "FESTIVAL DE MUSIQUE DU VEXIN". (Administrateur du Festival) Participation active aux relations avec les communes, la presse et à l'organisation matérielle des concerts :

- *Église d' Hérouville-en-Vexin, vendredi 28 septembre -16h30 - DUO CRACOVIE*
- *Église de Nesles la Vallée, samedi 29 septembre - 20h30 - RECITAL PIANO BAGLINI*
- *Église de Marines, samedi 10 novembre - 16h30 - LES NOCES DE FIGARO*

- POURSUITE EN COLLABORATION AVEC LA DRAC DU DOSSIER DE CLASSEMENT DU MONUMENT FUNERAIRE "L'ESPERANCE". (STATUE EN BRONZE DU SCULPTEUR CARLO SARRABEZOLLES,1931 *au cimetière de Ronquerolles*). *Visite sur place avec la conservatrice*

- CONCEPTION, REDACTION ET ILLUSTRATION SUR LA DEMANDE DE LA DRAC (Anne Laure SOL, Conservatrice du patrimoine) en vue du label "patrimoine remarquable du Consei régional" de la maison et des ateliers de Félix Martin-Sabon à Ronquerolles.

- ADMINISTRATEUR de "L'ASSOCIATION DES AMIS DU SCULPTEUR CARLO SARRABEZOLLES" . Organisation et participation à l'AG de l'association au Petit Palais (mercredi 28 mai) avec visite de l'exposition sous la conduite de Christophe Leribault (Directeur, conservateur).

- PARTICIPATION ET REPORTAGE SUR L'INAUGURATION DES TROIS "MAISONS DESILLUSTRES") EN PRESENCE DU PREFET. (Auvers sur Oise-22 jui 2018)

- RECHERCHE ET MISE A DISPOSITION D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION pour l'Office de Tourisme d'Auvers sur Oise « *AUVERS-SUR-OISE SAUSSERON IMPRESSIONNISTES* », sur la demande de Catherine Galliot, Directrice.

- COMMUNICATION DE DOCUMENTS ORIGINAUX A LA SOCIETE HISTORIQUE DE PONTOISE (Article de Cl. Legout sur Félix MARTIN-SABON).

- "COMMISSION REGIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE D'ILE DE FRANCE" (CRPA) (Paris, 8 mars et 6 décembre).

6- TENUE ET REALISATION DU STAND "SVS" AU FORUM DES ASSOCIATIONS (Nesles la Vallée, 8 septembre 2018). Exposition documents et archives photographiques de l'association.

7 - PARTICIPATION RÉGULIÈRE AUX COMMISSIONS DU PNR

- ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE
- CULTURE ET PATRIMOINES
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
- TOURISME
- ÉDUCATION ET VIVRE ENSEMBLE

- MEMBRE DU COMITE DE PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DU VEXIN FRANÇAIS (PROJECTIONS « *AU FIL DU SAUSSERON-REGARDS ET PAROLES D'HABITANTS* »

- "ACTEURS DU PARC"(CAP VEXIN)



8- MISSION DE VALORISATION PAR LE PNR D'UNE PARTIE DU FOND PHOTOGRAPHIQUE DE L'ASSOCIATION SAUVEGARDE-VEXIN-SAUSSERON.

Une première réunion (20 juillet 2018) (en présence de Daniel et Emmanuèle Amiot, Magali Laffond et Karine Touret,) a fait un état des lieux de la collection photographique de la SVS et constaté que le fond est conséquent, de bonne qualité, avec des thématiques très variées. Une seconde séance de travail, le 11 décembre, avec l'équipe du PNR (Magali Laffond, Guillaume Sodezza) et Karine Touret, a permis de sélectionner 44 clichés de sites remarquables.

9-PARTICIPATION RÉGULIÈRE AUX COMMISSIONS PRÉFECTORALES (Daniel Amiot, membre titulaire) :

- COMMISSION DE LA NATURE, SITES ET PAYSAGES ou siège la nouvelle inspectrice des sites, Gaëlle de Bettignies, déterminé à entreprendre la procédure de classement de la vallée du Sausseron. Intégration de la SVS dans la "formation nature" de la CDNPS.

10 - POURSUITE DU REGROUPEMENT DE NOS TRAVAUX ANCIENS A L'INTENTION DE LA DRIE SUR « LA VALLEE DU SAUSSERON, SITE MAJEUR A CLASSER", AFIN D'AIDER A LA MISE EN ROUTE DE LA PROCEDURE DE CLASSEMENT DECIDEE EN 2015.

11-PARTICIPATION A L'ELABORATION DU PLU DE NESLES LA VALLEE ET DE VALLANGOUJARD .
Communication de documents.

12- PARTICIPATION AU PROJET DE TERRITOIRE DE "LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUSSERON IMPRESSIONNISTES" - VALLANGOUJARD

14 – FINALISATION DU TRANSFERT EN DVD D'AUDIOVISUELS REALISES PAR L'ASSOCIATION

- "*De Marseille à Valmondois....Honoré Victorin Daumier (1808-1879)*"

- "*Emile Henriot qui es-tu ?*"

- "*Croix en Vexin*"

15 - REPRISE DU MONTAGE, DE L'ILLUSTRATION SONORE ET ENRICHISSEMENT DES AUDIOVISUELS REALISÉS PAR L'ASSOCIATION:

- "*De Valmondois à Marines, le train du Sausseron*"

- "*Nesles, ses peintres, ses musiciens et ses artistes au 19^{ème} et 20^{ème} siècle*" avec Joëlle LAUFENBURGER, présidente "*Mémoire du temps passé*"

16 - NOUVELLE ILLUSTRATION SONORE DU DVD: "*Le Sausseron et ses abords vu du ciel*"

17- MAQUETTE DU DVD "*LE VEXIN VU DU CIEL*" A PARTIR DE 5 HEURES DE PRISES DE VUES AERIENNES DU VEXIN : MONTAGE, COMMENTAIRES ET ILLUSTRATION SONORE.

18- RECHERCHE ET PRÊT D'ARCHIVES. Poursuite DE L'ENRICHISSEMENT DE LA PHOTOTHEQUE (*petit patrimoine, fermes, moulins, églises et châteaux du Vexin, paysages et sites, documents anciens, clichés sur plaques de verre, films..etc.*)

19 - COLLABORATION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE :

LE PRESIDENT DANIEL AMIOT, ADMINISTRATEUR, SIEGE TOUS LES TRIMESTRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

-Assemblée Générale Fondation (Paris 29 janvier)

-Collaboration avec les délégués régionaux : mise en rapport des particuliers et des communes pour financement de travaux de réhabilitation des bâtiments de valeur patrimoniale et d'intérêt public.

- Présence au SALON DU PATRIMOINE CULTUREL (PARIS 25 octobre)

- Diffusion de la "*Lettre ouverte aux français et à leurs élus sur le patrimoine*".

20 - CONSEILS EN ARCHITECTURE *aux communes et aux particuliers. Interventions régulières auprès de la DIREE, SDAP et CAUE. Concertations régulières avec l' Inspection des sites, l'Architecte des bâtiments de France, Jean-Baptiste Bellon, la directrice du CAUE, Odile Drouilly.*

21 - PARTICIPATION AUX COLLOQUES RÉGIONAUX ET NATIONAUX : JOURNEE JURIDIQUES DU PATRIMOINE (Paris 13 novembre, Cité de l'architecture)

22 - CONSEILS EN ARCHITECTURE *aux communes et aux particuliers. Interventions régulières auprès de la DIREE, SDAP et CAUE. Concertations régulières avec l' Inspection des sites, l'Architecte des bâtiments de France, Jean-Baptiste Bellon, la directrice du CAUE, Odile Drouilly.*

23 - PARTICIPATION AUX COLLOQUES RÉGIONAUX ET NATIONAUX : JOURNEE JURIDIQUES DU PATRIMOINE (Paris 13 novembre, Cité de l'architecture)

24 - CRÉATION DU NOUVEAU SITE INTERNET "*sauvegardevexinsausseron*" qui sera mis en ligne en octobre.



SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON



25 - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS : Amis du Vexin Français : *Vice-présidence, C.A., échanges permanents et actions communes*, Maisons paysannes de France, la SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France), AVL3C (Brueil en vexin), Mémoire du temps passé (*Nesles la Vallée*), Amis de Marines, Protection et sauvegarde du site d'Amblainville, Les Compagnons d'Orphée (*Festival de musique du vexin*), Dirap, Patrimoine-Environnement, Ile de France Environnement, Fnassem, VMF, Les croqueurs de pommes, Parcs et jardins du Val d'Oise, Association pour la sauvegarde de l'église Saint Fiacre de Livilliers. (ASEL).

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018			
Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement		En trésorerie au 1 ^{er} janvier n-1	2784.29
Loyer et charges locatives entretien	0.00		
Fourniture de bureau et doc diverses	120.30	Ressources propres	
frais de poste	822.40	Adhésions/cotisations	7845.00
Adhésions à diverses Associations	393.00	Recettes des manifestations	1560.00
Transports et déplacements	0.00		
Frais de représentation journée du Patrimoine	85.00	Subventions	
Assurances	153.64	Etat	0.00
Versement s/livret	5000.00	Région	0.00
Frais de personnel		Département	720.00
		Structure intercommunale	2000.00
Frais d'animation colloque Mr Pitron G	1200.00	Communes	250.00
Frais Assemblée Générale	429.64		
Frais Colloque	1524.50	Recettes diverses	
Abonnement/entretien Site Internet	391.69	Partenariats privés SICAE	500.00
Réparations matériel informatique	0.00	Dons et mécénat	480.00
Publications provision (facture non reçue)	4500.00	Produit financier	0.00
Dépenses diverses		Vente Cahiers architecture du Vexin	430.00
Chocolats et pourboires serveurs	95.00	Retrait livret d'épargne	0.00
Frais financiers	110.00	Ventes DVD et vidéo	00.00
Reversement à AVF QP/adhésions.jumelées	1640.00		
Mouvement de fonds (sécurité)	0	Mouvement de fonds (sécurité)	.00
TOTAL DES DEPENSES	16465.17	TOTAL DES RECETTES	16569.29
Solde cpte courant au 31 décembre 2018	104.12		



SAUVEGARDE VEXIN SAUSSERON



FESTIVAL DE MUSIQUE DU VEXIN DANS LA VALLÉE

HEROUVILLE-EN-VEXIN (95) - (Église Saint-Clair) vendredi 20 septembre 2019 20h30
Guy TOUVRON trompette et Chantal RIOU piano

"Tradition musicale russe"

T Hansen, Tchaïkovsky, Liadov, Scriabine, S.Rachmaninov, A.Arutunian

Les habitants d'Hérouville peuvent s'adresser à la mairie ou des places sont en vente (01 34 66 54 31)

XXXVIIème RENCONTRE DU SAUSSERON

Samedi 23 novembre 2019 9h30 (NESLES LA VALLEE - foyer rural)

Croissance verte et énergies renouvelables. Mythes et réalités.

La transition énergétique est-elle mondialement possible en conservant notre mode de vie actuel.
Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement.

SORTIES

AUVERS SUR OISE Vendredi 9 août 2019 14h30 LES MAISONS DES ILLUSTRES

Maison atelier Daubigny - Maison du Docteur Gachet - Maison atelier Boggio

Rendez-vous 14h30 61 Rue Daubigny Maison atelier Daubigny

DÉCOUVERTE DU SAUSSERON Vendredi 20 septembre 2019 10h Epiais-Rhus

Promenade découverte guidée par Claude Chevallier, Président du Syndicat du Sausseron.

Piquenique chez Laurence Pagezy dans le parc du château

VISITE GUIDÉE DES SOUTERRAINS DE PONTOISE Samedi 19 octobre 2019

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL

Le nombre des adhérents, à jour de leur cotisation, est une condition impérative pour que **l'association, agréée, habilitée et reconnue d'utilité publique**, continue d'être un partenaire départemental, régional et même national. Nous siégeons dans des commissions importantes ou notre voix est entendue. Afin de maintenir ces positions qui exigent d'y consacrer beaucoup de temps et de disposer des moyens financiers indispensables à une communication efficace, il y a trois conditions: un nombre d'adhérents stable ou en augmentation, des subventions et des bénévoles actifs sur le terrain. Or nous constatons dans le bilan fait après l'AG de mars qu'un certain nombre d'entre-vous, dont nous connaissons pourtant la fidélité à nos valeurs ont omis de renouveler leur cotisation. Nous les remercions vivement d'y remédier. L'aide que vous pourrez nous apporter dans le recrutement de nouveaux adhérents sera toujours précieuse. Merci

✂-----

BULLETIN ADHESION SVS 2019

Nom.....

Adresse

Tél/email

individuelle..30 € couple..35 € moins de 25 ans..15 € collectivités/associations.. 50 €

Envoyer bulletin et chèque à l'ordre de "SVS" à Françoise GERMAIN, 6 rue VERTE - 95810-VALLANGOUJARD